

L'IRRÉSISTIBLE PROGRESSION DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE DANS L'EST DE L'EUROPE

Toma Bernard¹



Au cours des 60 dernières années, la peste porcine africaine (PPA) a été introduite en Europe à plusieurs reprises et, selon les cas, a pu être maîtrisée ou s'y implanter. L'excellent polycopié des Ecoles vétérinaires françaises sur les dangers sanitaires des 1^{ères} et 2^{èmes} catégories chez les Suidés [Ganière et Ruvoen, 2017] rappelle les grandes lignes de ces incursions successives.

« Introduite en Europe (Portugal) en 1957, à la suite de la distribution à des porcs d'eaux grasses provenant d'un avion de ligne assurant la liaison Angola-Portugal, elle s'est étendue puis incrustée dans la péninsule ibérique. [] Des foyers erratiques maîtrisés rapidement ont été observés en France (1964, 1967, 1974), en Italie (1967, 1968, 1969), en Belgique 1985), en Hollande 1986)...[] Son introduction en Sardaigne, probablement liée à l'importation et à l'usage de déchets de cuisine contaminés, date de 1978. La PPA s'y maintient de façon enzootique dans la province de Nuero (malgré l'absence d'ornithodores sur le territoire), à partir de laquelle elle s'étend régulièrement à d'autres provinces (foyers sporadiques). Elle touche les populations de sangliers et les porcs domestiques.

Plus récemment, elle a été introduite en Géorgie fin 2006, par le port de Poti sur la mer Noire, où des porcs ont consommé des déchets déchargés d'un navire en provenance d'Afrique australe, puis en Arménie, en Azerbaïdjan et en Russie, pays dans lequel la maladie est aujourd'hui largement implantée (porcs domestiques et sangliers sauvages) et à partir duquel elle a pu s'étendre progressivement aux pays voisins à partir de 2013 : Ukraine, Biélorussie, Lituanie, Lettonie, Pologne et Moldavie.

Un total de 4 584 cas et foyers de PPA ont été déclarés en Europe dans huit pays (Russie, Pologne, Ukraine, Biélorussie, Moldavie et pays Baltes) du 1^{er} janvier 2014 au 22 mars 2017. Des foyers continuent à être déclarés dans ces pays ».

Ce rapide historique révèle deux types de situations épidémiologiques et d'évolution de la maladie en Europe : d'une part, des épizooties (ou des foyers sporadiques) atteignant essentiellement les porcs domestiques, que des mesures classiques de prophylaxie sanitaire (en l'absence, jusqu'à présent, de vaccin satisfaisant pour cette maladie), correctement appliquées ont permis de maîtriser ; ce sont les différents pays d'Europe de l'ouest et du sud cités ci-dessus ; d'autre part, la Sardaigne, zone d'enzootie, et les pays d'Europe de l'est où l'épizootie actuelle se poursuit au sein des populations de sangliers, avec des foyers domestiques.

La figure 1 montre l'évolution des cas et des foyers de peste porcine africaine dans le nord-est de l'Europe du 1^{er} janvier 2014 au 27 août 2017 [Plateforme ESA, 2017]. On y perçoit facilement une extension progressive de l'épizootie, en tâche d'huile, vers le nord, l'ouest et le sud à partir de la Russie, avec :

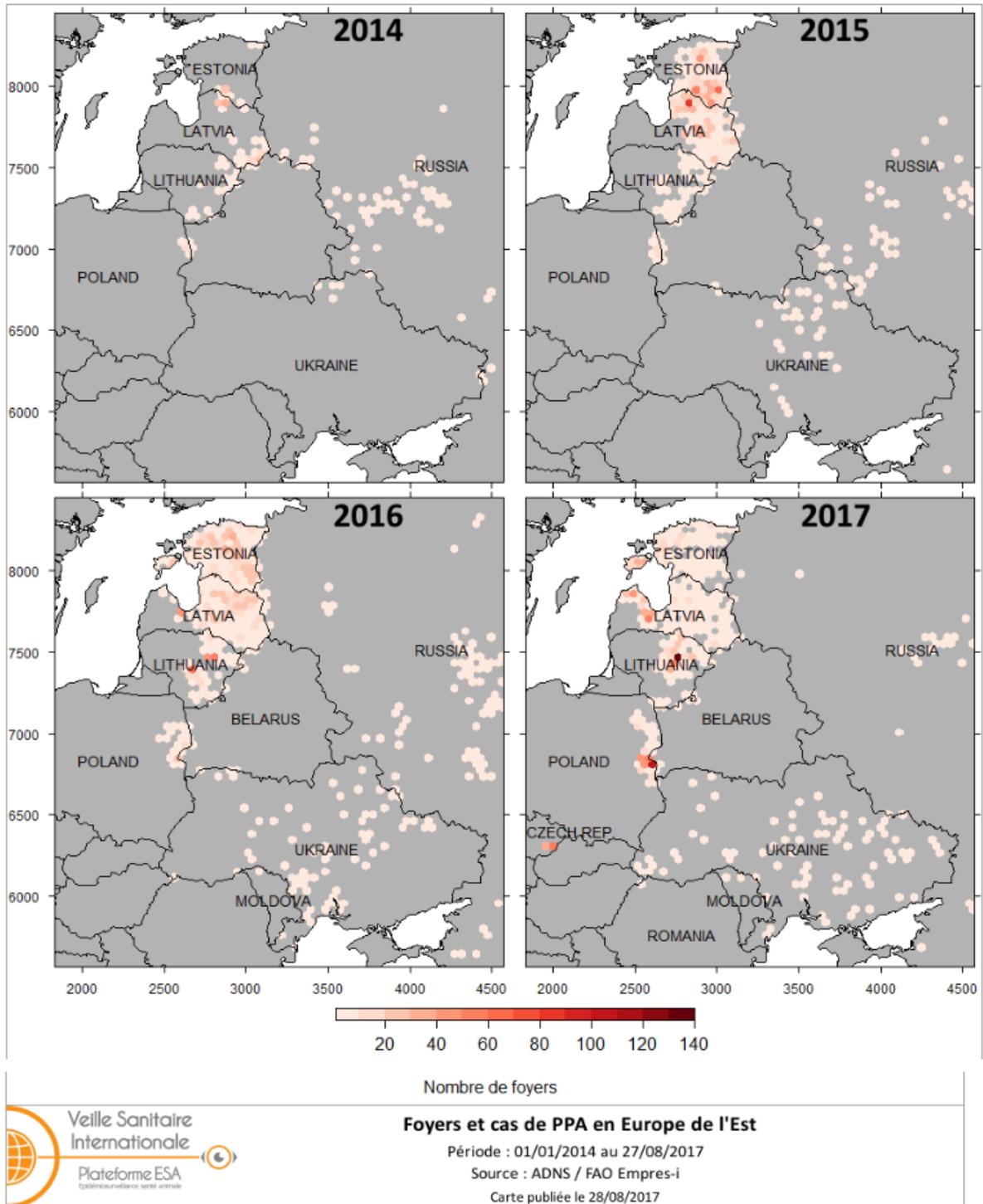
- Un envahissement de l'ensemble de l'Ukraine en quatre ans,
- En Pologne², une progression vers le sud, le long de la frontière avec la Biélorussie et l'Ukraine,
- Une atteinte de plus en plus forte des pays baltes.

¹ École vétérinaire d'Alfort

² Fin novembre, des cas ont été identifiés sur des sangliers, au nord de Varsovie, à une centaine de kilomètres du foyer oriental le plus proche. Cette accélération de la progression vers l'ouest fait craindre un raccourcissement du délai d'atteinte de la frontière orientale de l'Allemagne.

Figure 1

Évolution des foyers et cas de peste porcine africaine chez les porcs domestiques et les sangliers sauvages dans le Nord-Est de l'Europe du 1er janvier 2014 au 27 août 2017 inclus [Source : Plateforme ESA]



Vers le sud, des foyers ont été identifiés en Moldavie en septembre 2016 et depuis mars 2017 ainsi qu'en Roumanie depuis fin juillet et début août 2017.

En République Tchèque, des foyers ont été constatés dans l'est du pays, à distance du « front » de l'épizootie, ce qui a conduit à l'hypothèse d'une intervention humaine à leur origine (Mercier *et al.*, 2017).

Un tel type de progression d'une maladie se transmettant au sein d'une population d'animaux sauvages, à partir de l'est européen vers le centre et l'ouest, rappelle, bien sûr, celle observée il y a plusieurs décennies, la rage vulpine qui avait atteint la France en 1968, limite de son extension vers l'ouest. Mais pour cette dernière, la disponibilité d'un vaccin utilisable par voie buccale chez les animaux sauvages a permis, grâce à une application méthodique, de vaincre l'épizootie et de faire reculer le front vers les zones d'origine.

Pour la PPA, en l'absence d'un tel vaccin et compte tenu de l'efficacité toute relative des seules

mesures sanitaires sur la faune sauvage, on peut légitimement craindre la poursuite de la progression en tâche d'huile, relativement lente mais inexorable, vers d'autres pays d'Europe, centrale d'abord, puis de l'ouest et du sud. De plus, accidentellement, à cause de transport, notamment illégal, d'animaux ou de produits provenant de Suidés (domestiques ou sauvages), l'apparition de foyers domestiques ou sauvages loin en avant du front de l'épizootie demeure possible.

Enfin, l'observation de la figure 1 conduit à s'interroger sur la situation originale de la Biélorussie qui apparaît comme un îlot de « résistance » à la PPA, au sein de la marée envahissante qui l'entoure en la contournant apparemment ; cette situation fait naître des hypothèses sur son mécanisme, notamment quant à la surveillance épidémiologique dans ce pays et à sa participation au système de déclaration des maladies épizootiques à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (seulement un cas déclaré sur un sanglier en 2016 et un en 2017).



Compte tenu des caractéristiques épidémiologiques de la PPA, on peut craindre que dans quelques années la situation de cette maladie porcine en Europe soit semblable à celle de la maladie d'Aujeszky, à savoir un état enzootique parmi les

populations de sangliers, avec des foyers sporadiques en élevages de porcs. Par ailleurs, la France métropolitaine demeure également exposée à un risque de contamination de la Corse à partir de la Sardaigne.

BIBLIOGRAPHIE

Ganière J.-P., Ruvoen N. - Peste porcine africaine in Dangers sanitaires de 1^{ère} et 2^{ème} catégories chez les Suidés. *Polycopié des Ecoles nationales vétérinaires françaises, maladies réglementées*, 2017, 40-44.

Mercier A. *et al.* - [Progression de la peste porcine africaine vers l'Ouest et le Sud en](#)

[Europe de l'Est - situation épidémiologique spécifique en République Tchèque](#). Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale. 1^{er} septembre 2017, <https://www.pplateforme-esa.fr/pestes-porcines-bilans-et-resultats-sanitaires-de-la-ppa>

